Vincent Locas, avocat
Conseiller juridique senior
Affaires règlementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vincent.locas@energir.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 7 juillet 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 2e demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2019
Notre dossier : 312-00926
Dossier Régie : R-4114-2019

Chère consœur,

Énergir communique par la présente ses commentaires à l'égard des demandes de paiement de frais soumises par les intervenantes au dossier mentionné en objet.

Énergir tient à souligner que tant l'ACEFQ[1], en ce qui concerne les heures et les frais pour leur procureur, que SÉ-AQLPA[2], en ce qui concerne les heures et les frais pour leurs analystes, soumettent des demandes qui sont plus ou moins du double de ce qui avait été originalement prévu dans leur budget de participation.

Quant à la demande de la FCEI[3], Énergir n'a aucun commentaire à formuler.

Énergir s'en remet à la décision de la Régie de l'énergie à l'égard de ces demandes.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

[1] C-ACEFQ-0007 et C-ACEFQ-0019.
[2] C-SÉ-AQLPA-0004 et C-SÉ-AQLPA-0017.
[3] C-FCEI-0015.